



INFORMATION – FEVRIER 2012

Préambule

Mesdames, Messieurs,

Par le présent message, nous avons le plaisir de vous transmettre quelques informations concernant les activités de notre syndicat "Service des Eaux du Val Terbi" depuis sa récente création, le 1^{er} mai 2011.

A titre de rappel, la nouvelle institution intercommunale consiste bien à la mise en commun novatrice, sans équivalent au niveau cantonal, des ressources humaines, techniques et financières dans le domaine des infrastructures locales et plus particulièrement pour l'eau potable, des communes de Corban, Courchapoix, Mervelier, Montsevelier et Vicques, dont le but premier est de fournir une eau de boisson de qualité et en quantité suffisante.

Nous sommes dans une phase de transition et les aspects organisationnels, administratifs, techniques et financiers se mettent en place.

Engagement du personnel administratif et technique

Depuis le 1^{er} octobre 2011 le personnel administratif et technique est en place et se compose des personnes suivantes :

- Monsieur André Chappuis, 2824 Vicques, fontainier
- Monsieur Sébastien Respinguet, 2824 Vicques, fontainier adjoint
- Monsieur Germain Chételat, 2828 Montsevelier, auxiliaire technique
- Madame Sylvie Koller, 2826 Corban, secrétaire et caissière

Modes de communication du SEVT

Pour rappel, le comité du SEVT est composé d'un représentant de chaque exécutif communal :

Joël Maitin, Président, 2826 Corban – 078 774 74 72 – joel.maitin@bluewin.ch

Gabriel Friche, vice-Président, 2824 Vicques – 079 474 57 56 – cgfriche@bluewin.ch

J-Paul Bloque, membre, 2827 Mervelier – 076 488 86 01 – j.p.bloque@gmail.com

J-Pierre Neuenschwander, membre, 2828 Montsevelier – 079 610 89 07 - jp.neuensch@bluewin.ch

Daniel Steullet, membre, 2925 Courchapoix -

Au 31 décembre, Monsieur Jean-Luc Seuret a quitté l'exécutif communal de Courchapoix et de ce fait, sa fonction au sein du SEVT. Nous tenons encore à le remercier pour son engagement.

L'information et la communication sont deux éléments principaux pour relier l'ensemble des acteurs et participants au sein d'une institution intercommunale telle que celle du SEVT. Les personnes ci-dessous se chargent de faire suivre les informations et sont dès à présent vos interlocuteurs :

Fontainier : André Chappuis
Route principale 61, 2824 Vicques
079 350 55 30

- **Renseignements/problèmes techniques du Service des Eaux**
- **Projet de raccordements nouveaux bâtiments**
- **Emplacement, pose ou problème de compteur**
- **Extension du réseau**
- **Fuite d'eau**
- **Hydrantes**
- **Pollution**

En cas d'absence, les coordonnées de ses collègues :

Fontainier adjoint : Sébastien Respinguet, Rue des Alevins 6, 2824 Vicques
078 801 04 49

Aux. technique : Germain Chételat, Rte de Courchapoix 31, 2828 Montsevelier
079 271 47 29

Secrétaire et caissière : Sylvie Koller
Haut de Chaudron 14, 2826 Corban
032 438 89 07 - 079 241 96 49 - sylviekoller@bluewin.ch

- **Renseignements/problèmes administratifs et financiers du Service des Eaux**
- **Facturation**
- **Consommation**

Les administrations communales restent vos intervenants lors de :

- **Déménagement**
- **Changement d'adresse**
- **Demande de nouveaux raccordements (dossier raccordement nouveaux bâtiments souvent inclus dans la demande de permis de construire)**

Pollution de la source "Combe des Aas" – mesures prises

Une nouvelle pollution a affecté notre réseau en septembre dernier, mettant le service face à ses responsabilités. Nous reconnaissons humblement un manque de réactivité et une mauvaise gestion de la communication, même si les médias régionaux ont signalé la pollution dès les analyses effectuées.

L'origine de la pollution provenait à nouveau de la source "Combe des Aas". La vétuste installation de chlorage de cette source (qui alimente Montsevelier et le haut du village de Mervelier) sera prochainement remplacée pour réduire au maximum et dans les normes une éventuelle pollution provenant certainement des terres agricoles situées au-delà des frontières cantonales. Dans ce sens, la commune de La Scheulte a été contactée pour tenter de découvrir l'origine des pollutions et essayer de les contrôler.

Nous débuterons sous peu la réévaluation des zones de protection de la source de la "Combe des Aas" avec la technologie actuelle, pour cerner précisément les endroits sensibles dans le karst géologique de notre région et propices à une infiltration trop rapide par des matières polluantes. La mise en vigueur de nouvelles zones de protection permettra de prévenir en amont toute récurrence dommageable.

Dans l'intervalle, l'installation de chlorage non employée (double avec celui de la combe des Aas de Mervelier) du réservoir de Montsevelier a été remise en service pour désinfecter les conduites du réseau de Montsevelier.

Nous menons une réflexion sur une solution de recharge, qui consiste à alimenter de manière provisoire et quand cela est nécessaire, le village de Montsevelier par la Doubs, une autre source de Mervelier, au lieu d'utiliser la source habituelle de la "Combe des Aas".

L'objectif est bien sûr d'accroître la surveillance des installations, pour détecter visuellement ou olfactivement une anomalie technique ou aquifère éventuelle et prendre les mesures nécessaires.

Budget et tarification 2012

Le budget pour l'année 2012 a été approuvé par l'assemblée des délégués le 5 décembre dernier.

La tarification 2012 reste inchangée et répond ainsi au souhait du SEVT de maintenir une tarification stable durant les prochaines années tout en intégrant les projets du plan directeur.

Compteurs d'eau à Mervelier

L'installation des compteurs d'eau à Mervelier est en cours de réalisation. Deux entreprises sanitaires du Val Terbi en coordination avec le fontainier se chargent de ces travaux. Les premiers bâtiments ont été équipés et bien que cette tâche ne soit pas des moindres, nous espérons qu'elle sera terminée d'ici quelques semaines.

Structure de l'ingénierie pour le plan directeur du SEVT

L'assemblée des délégués, lors de sa séance du 9 novembre 2011 a accepté le financement proposé pour les projets liés à l'adduction et à l'interconnexion, aux réseaux communaux ainsi qu'à l'alimentation des exploitations agricoles et autres bâtiments situés hors du périmètre bâti des localités selon le plan directeur. Elle a mandaté le comité pour financer et consolider ces projets par différents emprunts bancaires au gré de l'avancement des travaux.

Un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) sera mandaté afin d'épauler au mieux le comité et les différents intervenants dans les futures démarches.

Le SEVT est certain que les bureaux d'ingénieurs régionaux ont un rôle important à jouer et que pour mener à bien ces projets, il est important de profiter des compétences et des connaissances spécifiques de tout un chacun. C'est pourquoi, il met l'accent sur une collaboration de proximité.

Tâches administratives et financières

Nous sommes dans une phase cruciale destinée à obtenir le soutien financier des services cantonaux de l'ECR (Service de l'Economie Rurale) et de l'ENV (Office de l'Environnement) par la confirmation des taux de subventions annoncés préalablement dans le cadre du plan directeur.

Le soutien de tous ces services est la condition sine qua non pour entamer réellement dans le terrain les objectifs fixés depuis de nombreuses années et ainsi mener à bien notre projet novateur et sans précédent.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre message. Naturellement, nous restons à votre entière disposition pour les renseignements que vous pourriez encore désirer et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Le comité du SEVT